

25.00 crédits

Q1 et Q2

**Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !**

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/ <i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	Quel que soit le sujet, le mémoire de master permet à l'étudiant de : - réaliser une analyse critique et une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer les résultats de son travail en justifiant ses choix méthodologiques, en argumentant ses hypothèses et en exposant scientifiquement les résultats obtenus.
Acquis d'apprentissage	<b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  Le mémoire doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le mémoire est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail de recherche demandé aux étudiants qui, à ce stade de la formation, doit être considéré comme initiant à la recherche dans la discipline concernée.  1 Le mémoire consiste en un travail de recherche : - spécifique, vis-à-vis des autres activités d'enseignement ; - méthodique, dont les fondements sont assurées par la formation de base ; - intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet. cf. Dispositions relatives au mémoire ( <a href="http://www.uclouvain.be/61093.html">http://www.uclouvain.be/61093.html</a> )
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Dans sa note finale, le promoteur prend en compte également l'implication de l'étudiant et la régularité du travail fourni tout au long du master dans le cadre du mémoire (en particulier, la remise en temps et en heure et la qualité du dossier remis à l'issue du premier bloc annuel).
Méthodes d'enseignement	L'étudiant est tenu de rencontrer son promoteur à deux reprises au moins durant le premier bloc annuel. Au plus tard le premier jour de la session finale de son premier bloc annuel, il envoie à son promoteur un dossier faisant la synthèse du travail réalisé au cours de l'année. Ce dossier comprendra au moins : un titre, une description de la problématique (une page), un plan, une bibliographie structurée.
Faculté ou entité en charge:	ELAL

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en arts du spectacle	THEA2M	25	LTHEA2990	